

Ecole communale « Le Grand Vivier » Chièvres

Proposition de décret

visant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons à l'école.

Développements

Pour promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, il faut abolir les stéréotypes du genre : le bleu c'est pour les garçons, le rose c'est pour les filles, les filles s'occupent du ménage, le prince délivre la princesse...

Il existe encore trop de différences entre les garçons et les filles à la maison, à l'école, dans le sport et au travail.

Si on veut faire évoluer la vision de la société par rapport à cette problématique, c'est dès l'école maternelle et primaire qu'on doit changer les codes.

C'est à nous, les jeunes, d'y réfléchir et d'y travailler.

Article 1

Le décret sur l'égalité entre filles et garçons s'applique à toutes les classes primaires et à la 3^{ème} maternelle des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Article 2

Afin de sensibiliser les enfants au problème, voici quelques pistes à travailler en classe :

- Développer un projet théâtral dans l'école.

Les élèves écrivent une pièce qui traite de l'égalité filles/garçons. Chaque classe participe, selon ses capacités, à la rédaction, au choix des accessoires, à la mise en scène et à la présentation de la pièce au public (par exemple, lors d'une fête scolaire).

- Développer un projet d'écriture dans les classes.

Les élèves procèdent à des jeux d'écriture en sélectionnant et analysant un texte, un conte à caractère sexiste et en le réécrivant en inversant les rôles (la princesse sauve le prince).

Article 3

Les enfants créent des affiches avec des slogans forts pour sensibiliser les autres au problème. Elles sont adaptées à l'endroit où on les installe (cour de récréation, réfectoire...) et compréhensibles par tous (dessins pour les petits et textes pour les grands).

Article 4

L'école organise en début d'année scolaire une journée sportive où chacun s'essaie à tous les sports, sans clivage sexiste.

Article 5

En classe, les élèves travaillent les différentes matières sans utiliser les manuels scolaires (contenant souvent des situations sexistes), mais en se basant sur les productions personnelles des enfants.

Les élèves de la classe

Saule Beerens, Roman Brichaux, Coline Bonnier, Laura Chafik Salama, Antoine Digneffe, Ugolin Durenne, Chiara Lhoir, Thibaut Marique, Delphyne Moucheron, Maxence Wantiez, Erwan Ziwny-Fourbisseur, Quentin Burgreave, Lena Denhaerynck, Fallon Huysman, Célie Luycx, Célestine Rokegem, Mathis Vanbel, Ashley Van Kets.